

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Bréchet, Pacquaut, Boitier, Bidaud, Revault, Théodore, Tremoy ; M. Michon.

- **DDEN** (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : M. Pacquaut.

- **Représentants de parents d'élèves** : Mmes Chatelet, Sibeaud, Ragot (arrivée vers 19h00); MM. Varraux, Nicolas, Clément.

- **Mairie** : Mme Métenier-Dupont (Maire) et Mme Courtois-Chapuis (Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires notamment en suppléance de Mme Fauverteix (Adjointe aux affaires scolaires, absente ce jour)).

- **Excusés** : M. Perrin (IEN : Inspecteur de l'Education Nationale de Chalon 1), Mme Jacquemin (représentante de parents d'élèves).

**Secrétaire de séance** : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola. **Secrétaire adjointe** : Mme Sibeaud.

Ordre du jour :

- 1 - Démission de représentants de parents d'élèves.
- 2 - Effectifs / Vue sur prévisions rentrée 2020.
- 3 - Rappel sur la communication : Parents - École / École - Parents.
- 4 - Actions pédagogiques des classes et séjour court (CE2 et CP-CE1).
- 5 - Travaux (dont un point sur les toilettes « garçons ») /aménagements/ équipements.
- 6 - Coopérative scolaire.

**1- Démission de représentants de parents d'élèves :**

Mme Dubuis et Mme Rabau (titulaires) ont présenté leur démission. M. Nicolas et Mme Jacquemin (suppléants) deviennent par conséquent, titulaires.

Ajout après conseil d'école : M. Lumpp, représentant de parents d'élèves, a présenté sa démission le jour du conseil d'école. La Directrice n'a pas pu en faire part lors de la séance, ayant eu connaissance de ce mail post conseil.

**2- Effectifs / Vue sur prévisions rentrée 2020 :**

⇒ **Effectifs** : 195 élèves (contre 196 l'année dernière à la même date).

<b>CP : 33</b>	CP : 23 élèves	→ Mme Amendola/(Mme Tremoy : décharge de Direction)
<b>CE1 : 38</b>	CP-CE1 : 24 élèves (10 + 14)	→ Mme Théodore
	CE1 : 24 élèves	→ Mme Pacquaut
<b>CE2 : 41</b>	CE2 : 25 élèves	→ M. Michon
<b>CM1 : 37</b>	CE2-CM1 : 22 élèves (16 + 6)	→ Mme Revault/ M. Picard
	CM1 : 25 élèves	→ Mme Boitier
<b>CM2 : 46</b>	CM1-CM2 : 25 élèves (6 + 19)	→ Mme Bidaud
	CM2 : 27 élèves	→ Mme Bréchet

⇒ **Rentrée 2019** : Départ de 46 élèves de CM2.

Arrivée de 35 élèves de GS de l'école maternelle L. Cxyz sont prévus.

La prévision actuelle sur Onde (Outil numérique pour la direction d'école) annonce 184 élèves en 2020-2021 (sans compter les arrivées éventuelles sur la commune).

**3- Rappel sur la communication : Parents - École / École - Parents :**

- Les parents souhaitent remercier les enseignants pour les informations transmises pendant les grèves.

- La directrice souhaite préciser (cf. règlement intérieur) qu'il est important de prendre d'abord contact avec l'enseignant de la classe, avant de faire appel à elle, pour une interrogation concernant son enfant et la famille doit étudier la recevabilité de sa demande avant de la formuler auprès de l'école. En effet de nombreuses demandes ont été traitées sur ces deux dernières périodes et souvent sans caractère d'urgence ou de gravité. (Par exemple : on ne peut pas interpellé l'école simplement parce qu'un camarade n'a pas voulu jouer au ballon avec son enfant !).

Faites attention au discours tenu par votre enfant, attention également au discours « en vogue » et très alarmant sur « mon enfant est harcelé » ou sur le discours accusant les enseignants de prendre les choses avec légèreté, ou de ne pas surveiller la cour...

L'école reste attentive au bien-être de ses élèves. Les enseignants gèrent quotidiennement des problèmes relationnels entre enfants et travaillent en classe, sur des outils utiles, pour donner les moyens aux élèves, de tenter de résoudre eux-mêmes leurs différends (notamment chez les plus grands).

Il est important de rappeler à son enfant que lorsqu'un problème grave se produit à l'école, il doit en parler directement à l'enseignant présent pour que celui puisse le gérer au moment venu.

Les représentants de parents d'élèves rappellent qu'ils traitent des questions d'ordre général et non des cas particuliers, toutefois en cas de difficulté, ils peuvent servir de lien ou de médiateur avec l'école.

- Les enseignants trouvent regrettable de rappeler à cette période de l'année des manques de suivi à la maison (parfois pas de signature des cahiers, ou de livrets, non-retour des documents dans les délais, pas de devoirs faits le soir (malgré les devoirs donnés à l'avance parfois), pas de suivis mis en place auprès de spécialistes (orthophoniste...) malgré les demandes des enseignants et du médecin scolaire...). Nous avons conscience du rythme familial de chacun, et faisons notre possible pour donner des méthodes de travail et favoriser le progrès de nos élèves, mais la famille doit rester impliquée dans la scolarité de son/ses enfants.

Le cahier de liaison doit être consulté tous les jours par les parents et les élèves signalent les mots également aux enseignants, il reste le moyen privilégié de communication.

Le corps enseignant précise bien évidemment que ces remarques ne concernent pas l'ensemble des parents et remercie tous ceux qui prennent leur rôle à cœur, font confiance et apportent leur soutien.

#### 4- Actions pédagogiques des classes :

- Bibliothèque : sortie pour toutes les classes de l'école au 2ème trimestre. Poursuite du projet de lecture « les incorruptibles » de la classe de CE2.
- Visite médicale annuelle par l'infirmière scolaire Mme Cellier, pour les élèves de CE2 (novembre et décembre). A différencier des autres visites médicales en cours d'année faites par le médecin scolaire, Mme Gabet, faites en général suite à un questionnement de l'enseignant de la classe, pour d'éventuels aménagements à mettre en place ou pour formuler ou appuyer une demande de rendez-vous chez un spécialiste (orthophoniste, ophtalmologue, orthoptiste, ergothérapeute...).
- Exercice « Alerte-attentat » en lien avec le PPMS (21/11).
- Intervention de l'association « Peuples Solidaires » pour les classes de CE2 au CM2, sur le thème du réchauffement climatique.
- Etude des phasmes en classe de CE2-CM1 et d'autres classes de l'école (décembre). Remerciements à Mme Louis André, parent d'élèves, pour cet élevage.
- Projet djembé et cycle de danse africaine en classe de CE1 avec représentation de Djembé pour la fête de Noël (Remerciements à M. Guillamin, intervenant extérieur).
- Spectacle de Noël dans la salle des fêtes le 20/12 (Remerciements auprès de la municipalité pour le prêt de la salle). Les enseignants remercient vivement M. Mutin, pour l'accompagnement « son et lumière » de cette année.
- Rencontres USEP pour la classe CE2 : cross et initiation aux premiers secours (29/11) + puis Kin ball (15/01).
- Rencontres USEP pour la classe de CP-CE1 : bal breton (14/01) et basket (12/02) puis cycle Kin ball et course longue pour la classe de CP-CE1 afin de participer au trail des Eduens le 31/03.

- Participation au dispositif Labomaths en classe de CP-CE1 : « les analogies dans les problèmes basiques » (4 séances par semaine pendant un mois). Participation de la classe de CE2-CM1 dite classe « test » pour les problèmes mathématiques CE2 conçus par Mme Théodore dans le cadre de ce dispositif.
- Spectacle « Prête-moi tes ailes » d'Anne Prost Cossio avec l'Association le rêve de Marie (13/01), et travail autour de la différence.
- Participation de l'école au projet « solidarité pour l'Australie » : confection de poches pour les marsupiaux, dessins et textes en anglais envoyés dans quelques casernes de pompiers.
- Participation de la classe de CM1 au projet de l'IUT du Creusot « scratch et Mbot » (16/01 et 23/01).
- Participation à la semaine des Mathématiques pour les classes de CE2 (du 27 au 31/01).
- Préparation pour le projet « marathon du cœur » le vendredi 3 avril prochain : pour les classes de CP et CE1 (course longue toutes les semaines, travail sur manger/bouger pour être en forme et apprendre à porter secours).
- Projet « hip hop » avec un intervenant Fabien Morain (Compagnie Mehdi de Chalon, dispositif de 60 heures) pour les classes de CE2-CM1, CM1, CM1-CM2, CM2 : 7 séances de 2h sur la période 3. Représentation pour les familles des classes concernées le 14/02 à la salle des fêtes.
- Participation des classes de CM1-CM2 et CM2 au tournage d'une vidéo sur le thème de la discrimination et débat en classe (sur la base du volontariat) période 3, organisé par Thomas Vieublé du Centre de Loisirs en collaboration avec des étudiants et le foyer Marie-José Marchand pour adultes. Projection du film, le 18 février à la salle de la gare.
- Poursuite de l'activité « composteur » tout au long de l'année, gérée par la classe de CM2, avec une participation de toutes les autres classes. Certaines familles apportent un discours erroné aux enfants et refusent d'amener des déchets alimentaires à l'école pour participer à l'activité des deux composteurs, prétextant que « recycler les déchets, c'est sale ». C'est dommage, car des précautions sont à prendre certes, mais Mme Bréchet, référente, souhaite rappeler que le composteur, en plus d'une découverte de son fonctionnement par les élèves, apporte une réflexion sur l'environnement, la gestion des déchets et plus largement sur l'avenir de la planète. L'année, dernière, les élèves ont pu réutiliser la matière produite pour leurs plantations.
- Poursuite du projet « Sol en Cirk » des classes de CP et CM2 : interventions de M. Bonnier (en partenariat avec le Grand Chalon et le Conservatoire).

- Projet de séjours courts :

- Classes de CP-CE1 et CE2 : projet en cours d'élaboration, 3 jours et 2 nuits à Saint Léger sous Beuvray, du 15 au 17 juin (activités sportives et découverte de la nature, avec notamment de l'équitation pour les CP-CE1 et VTT pour les CE2). Demande de subvention auprès du conseil régional en cours et action à venir pour financer le projet et réduire la participation des familles, non fixée pour l'instant. Pour information, le projet s'élève à environ 10000 euros.

Les parents souhaitent remercier les enseignants pour leurs projets et initiatives, leur investissement et leur disponibilité : notamment spectacle de Noël, projet bébés kangourous, hip hop...

## **5- Travaux (dont un point sur les toilettes « garçons ») /aménagement/ équipements.**

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux et Mme Rémiré pour sa gestion.

Recrutement d'un nouvel agent au sein des services techniques en gestion du bâtiment scolaire, dont les compétences ont déjà été appréciées.

Remerciements pour la réparation récente de l'éclairage de la cour, appréciée en cette période hivernale.

Mme Amendola précise que la réparation des toilettes garçons a été effectuée. Les chapeaux des urinoires ont été changés et les odeurs se sont atténuées.

Le conseil des maîtres reste dans l'attente d'un retour concernant la demande de travaux et aménagements souhaités pour 2020. Mme Le Maire, précise que la commission devant valider les comptes de la commune, a pris du retard dans son calendrier, et ne peut donc pas traiter cette demande à l'heure actuelle. En conséquence, la date du prochain conseil municipal n'est pas encore fixée.

## 6- Coopérative scolaire :

**Au 13/02/2020** : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	14012,54 euros
Caisse.....	163,39 euros
<b>Total .....</b>	<b>14 175,93 euros</b>

→ Association « Les P'tits Givrotins » : L'école remercie de nouveau l'Association pour le don de cette année (5500 euros) et l'aide apportée pour soutenir les projets de l'école.

→ Subvention « sorties scolaires » :

Mme Amendola remercie la commune de la prise en charge supplémentaire de la 5<sup>ème</sup> classe piscine en cette année 2019, mais regrette que le budget « subventions sorties scolaires » soit imputée du coût des transports natation (dite activité obligatoire) pour l'année 2020.

Il faut déduire ce coût des 13,81 euros alloués pour chaque élève, ainsi, on arrive à un solde de 6,59 euros par enfant pour les sorties dites facultatives.

Mme Le Maire précise que pour respecter la loi et le principe d'équité, la commune attribue la même somme à chaque élève, de l'école maternelle à l'école élémentaire, et cela pour les écoles publiques et privées, elle ne peut donc pas prendre le coût des transports natation sur un autre budget.

La Directrice reste dans l'attente de la décision du futur conseil municipal pour la confirmation de l'attribution des subventions « sorties scolaires » et des crédits de fonctionnement pour l'année 2020.

⇒ Date du prochain conseil d'école : **04/06/2019** à 18h15 (questions au plus tard pour le 05/05).

La séance est levée à 19h15.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eklablog.com/>, via l'onglet « Conseils d'Ecole »). Il pourra également être consulté à l'école.

**Secrétaire adjointe** : Mme Sibeaud.

La Directrice, Mme AMENDOLA.

Question des représentants de parents d'élèves, non traitée car déjà abordée mais annexée au compte-rendu : Comment intervient le RASED au sein de l'école ?

(Se référer au point 3 du compte rendu du conseil d'école du 6 février 2018, présent sur le blog de l'école).

Complément apporté par Mme Amendola :

Le poste RASED est pris en charge cette année par M. Quentin Laquaz (information donnée lors du premier conseil d'école). Il intervient le lundi et vendredi matin pour des enfants de cycle 2 (principalement en français et mathématiques). Cet emploi du temps peut varier en fonction des périodes et des besoins des élèves. Les familles concernées sont au courant de la prise en charge.